
**ÉTUDE ÉCONOMIQUE
SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
DES CRABIERS DE LA ZONE 15
1998-2000**

RÉGION DU QUÉBEC



**Pêches et Océans Canada
Mars 2002**

PUBLIÉ PAR :

**Direction des politiques et de l'économie
Ministère des Pêches et des Océans
Québec QC
G1K 7Y7**

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2002

**Numéro de catalogue Fs 66-5/161F
ISSN 0847-1185**

Rapport de l'analyse économique n° 161

This publication is also available in English

SOMMAIRE

Une amélioration de la situation financière globale de la flotte des crabiers de la zone 15 est observée en 2000. L'augmentation notable des revenus bruts de pêche est principalement attribuable à l'augmentation du prix du crabe des neiges en 2000. En ce qui concerne les dépenses, ce sont les coûts de main-d'œuvre qui ont le plus augmenté. Enfin, le revenu de trésorerie a plus que doublé en 2000 et se situe à plus de 102 000 \$ en moyenne pour cette flotte. Par ailleurs, on doit tenir compte du fait que la flotte est âgée (16 ans en moyenne) et pourrait nécessiter de nouveaux investissements dans un avenir rapproché.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. À ce titre, il nous apparaît important de souligner que la majorité des pêcheurs sélectionnés dans le cadre de notre échantillon ont volontairement accepté de participer à l'étude. De plus, nous tenons à souligner la collaboration des associations de pêcheurs et de leurs représentants qui nous ont facilité le travail.

TABLE DES MATIÈRES

1. Méthodologie	3
1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES	3
1.2 VALIDATION DES DONNÉES	3
2. Résultats et analyse	5
2.1 REVENU DE TRÉSORERIE.....	5
2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	9
2.3 CARACTÉRISTIQUES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES CRABIERS DE LA ZONE 15	10
2.4 SEUIL DE RENTABILITÉ	11

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation	7
Tableau 2 : Revenu total moyen des propriétaires	8
Tableau 3 : Structure des débarquements moyens	9
Tableau 4 : Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 15	10
Tableau 5 : Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité.....	12
Graphique 1 : Illustration du seuil de rentabilité en 2000	13

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Carte des zones de pêche au crabe des neiges	17
Annexe 2 : Principales informations recueillies lors de l'enquête.....	19

INTRODUCTION

La direction des Politiques et de l'économique du ministère des Pêches et des Océans, région du Québec, a réalisé cette étude sur les coûts et revenus des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 15 pour les années 1999 et 2000. Les revenus de trésorerie moyens, les principales caractéristiques et les seuils de rentabilité y sont présentés. Cette étude constitue une mise à jour du document intitulé : « Étude sur les résultats d'exploitation des crabiers de la zone 15 » qui portait sur l'année 1998. Les résultats de cette dernière étude sont présentés dans le présent document pour fin de comparaison.

Cette étude revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux socio-économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au crabe des neiges.

1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée auprès des crabiers de la zone 15 en 2001. La zone de pêche de ces crabiers est illustrée à l'annexe 1. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude est décrite au point suivant.

1.1 Cueillette des données

La zone 15 compte huit crabiers du Québec et cinq de ces pêcheurs ont été interrogés pour les fins de l'étude. Une lettre explicative a été expédiée aux entreprises retenues au hasard afin de faciliter le travail des chercheurs et afin d'obtenir un taux de réponse élevé. Les entrevues avec les pêcheurs ont été effectuées par deux chercheurs, répartis selon les principales régions géographiques de l'échantillon. Les données ont été recueillies entre septembre et décembre 2001.

L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

1.2 Validation des données

Une validation des données est faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte, et en « contre vérifiant » avec les chercheurs, afin de déceler les incohérences qui auraient pu s'y trouver. Certaines corrections mineures ont ainsi été réalisées.

2. Résultats et analyse

2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 1999 et 2000 pour l'ensemble de l'échantillon. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen pour chacune des années. Le revenu de trésorerie est le résultat d'un calcul financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte de l'amortissement des actifs (qui ne sont pas des déboursés), mais considère plutôt les remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Ainsi, il correspond au montant disponible pour le propriétaire pour rémunération de son travail et comme profit de son entreprise, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses, telles que les coûts d'entretien, peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant. Le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

$$\begin{aligned} & \text{REVENU TOTAL } moins - \text{Frais d'exploitation variables (détails à l'annexe 2)} \\ & \qquad \qquad \qquad - \text{Frais d'exploitation fixes (détails à l'annexe 2)} \end{aligned}$$

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poissons et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi qu'aux coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs, autres que le bateau, tels que les véhicules, les installations et les équipements. Dans le cas des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 15, les coûts de main-d'œuvre sont considérés comme étant une charge variable.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir en bon état de fonctionnement les actifs de l'entreprise incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances et les permis.

Les résultats du tableau 1 révèlent un revenu de trésorerie moyen de 49 349 \$ en 1999 et de 102 648 \$ en 2000. Le revenu brut de pêche est de 198 775 \$ et s'est accru en 2000 pour atteindre 275 963 \$, principalement en raison de l'augmentation du prix au débarquement de crabe des neiges.

En observant la structure des frais d'exploitation, on constate que le principal coût est celui de la main-d'œuvre. Ces charges totalisent 106 167 \$ en 1999 et 139 173 \$ en 2000. Ceci représente 71 % des charges d'exploitation totales en 1999 et 80 % en 2000. On remarque également que ces charges ont augmenté de près de 31 % en valeur en 2000 par rapport à 1999. Cette hausse provient du fait qu'une grande partie des charges de main-d'œuvre varie en fonction du revenu brut de l'entreprise de pêche. En deuxième lieu, on retrouve les coûts d'entretien et de réparation. Ces dépenses se chiffrent à 8 488 \$ en 1999 et à 6 378 \$ en 2000.

Tableau 1
Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation
Crabiers zone 15

	1998		1999		2000	
	(\$)	Part en %	(\$)	Part en %	(\$)	Part en %
REVENUS						
<i>Revenus bruts</i>						
Revenus bruts de pêche	159 185	-	198 775	-	275 963	-
Autres revenus	0	-	0	-	0	-
Total des revenus	159 185		198 775		275 963	
FRAIS D'EXPLOITATION						
<i>Coûts variables</i>						
Main-d'œuvre	81 487	71	106 167	71	139 173	80
Carburant, huile et graisse	3 489	3	4 213	3	3 365	2
Engins de pêche	2 238	2	4 135	3	1 732	1
Entretien	1 394	1	8 488	6	6 378	4
Autres (dépenses de véhicules, vérification à quai, etc.)	13 875	12	8 381	5	6 719	4
Sous-total :	102 483	89	131 384	88	157 367	91
<i>Coûts fixes</i>						
Frais financiers	4 184	4	7 639	5	4 934	3
Assurances	1 511	1	1 700	1	1 728	1
Autres (enregistrement, permis, association, etc.)	7 110	6	8 703	6	9 286	5
Sous-total :	12 805	11	18 042	12	15 948	9
Total des frais d'exploitation :	115 287	100	149 426	100	173 315	100
REVENU DE TRÉSORERIE :	43 898		49 349		102 648	

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Comme le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenu d'assurance-emploi, le tableau 2 illustre le total des revenus du propriétaire.

Tableau 2
Revenu total moyen des propriétaires
Crabiers zone 15

	1998	1999	2000
Revenu de trésorerie	43 898	49 349	102 648
Assurance-emploi	12 839	9 619	10 125
<i>Total</i>	<i>56 737</i>	<i>58 968</i>	<i>112 773</i>

*Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO
(revenus bruts de pêche)*

On peut ainsi constater que le revenu des propriétaires d'une entreprise de crabe des neiges de la zone 15 est de 58 968 \$ en 1999 et de 112 773 \$ pour l'année 2000. Il est à noter que le revenu provenant de l'assurance-emploi de ces pêcheurs est passé de 9 619 \$ en 1999 à 10 125 \$ pour l'année 2000. Ainsi, la hausse du revenu moyen des propriétaires provient principalement d'une hausse de 53 299 \$ du revenu de trésorerie.

2.2 Structure des débarquements

Tableau 3
Structure des débarquements moyens
Crabiers zone 15

	Débarquements Moyens (\$)	Débarquements Moyens (kg)	Prix moyen au débarquement (\$/kg)
1999			
Crabe des neiges	190 322	50 192	3,79
Morue	641	620	1,03
Flétan noir	7 419	3 609	2,06
Flétan de l'Atlantique	243	35	6,94
Autres	150	181	-
Total	198 775	54 637	-
2000			
Crabe des neiges	274 195	51 822	5,29
Morue	490	510	0,96
Flétan noir	1 066	508	2,10
Flétan de l'Atlantique	83	12	6,92
Autres	129	170	-
Total	275 963	53 022	-

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Les débarquements totaux (toutes espèces) sont estimés à 198 775 \$ en 1999 et à 275 963 \$ en 2000. Ces débarquements représentent un volume total d'environ 54,6 tonnes en 1999 et d'environ 53,0 tonnes en 2000. Ceci représente une diminution du volume débarqué de près de 3 %.

Les débarquements de crabe des neiges, qui représentent 96 % des débarquements totaux en 1999 et 99 % en 2000, se chiffrent à 190 322 \$ pour l'année 1999 et à 274 195 \$ en 2000. Le volume de crabe des neiges débarqué a augmenté de plus de 3 %, passant de 50 192 kg en 1999 à 51 822 kg en 2000. Une hausse de prix de plus de 39 % en 2000 explique également cette hausse de 44 % de la valeur des débarquements de crabe des neiges.

Du côté des espèces secondaires, on remarque que le revenu provenant du flétan noir, de la morue et du flétan de l'Atlantique a diminué de 80 % en 2000. En volume, ceci représente une baisse d'environ 76 %.

2.3 Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 15

Tableau 4
Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 15
(valeurs moyennes)

Description	1999	2000
Âge moyen de la flotte	15	16
Longueur moyenne des bateaux	36'06''	36'06''
Durée de la saison de pêche (semaines)	12,2	12,2
Taille de l'équipage	4,0	4,6
Coût d'achat initial du bateau	87 000 \$	87 000 \$
Coût d'achat des actifs à terre	2 900 \$	10 060 \$
Additions ou modifications majeures	13 707 \$	18 782 \$
Amortissements	49 863 \$	56 159 \$
Valeur des actifs au 31 décembre	53 744 \$	59 684 \$
Solde des emprunts	24 059 \$	30 472 \$
Ratio <i>Dette/Actif</i>	0,45	0,51

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs.

La saison de pêche des crabiers de la zone 15 s'est étendue sur une période de 12,2 semaines en 1999 et en 2000. La taille de l'équipage est à la hausse en 2000, passant de 4,0 en 1999 à 4,6, en excluant le capitaine-propriétaire.

Cette flotte est relativement âgée. Elle compte en effet des bateaux d'un âge moyen de plus de 16 ans. La valeur des actifs à terre ainsi que celle des additions ou des modifications majeures ont augmenté au cours de cette période ce qui a entraîné une hausse des actifs de l'entreprise de 11 %. En 2000, les actifs moyens d'une entreprise totalisent 59 684 \$.

En calculant le ratio **dette/actif**, il est possible de déterminer la proportion que représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. Ainsi, le ratio moyen est de 0,45 en 1999 et de 0,51 en 2000 ce qui signifie que la dette représente 45 % de la valeur des actifs de l'entreprise en 1999 et 51 % en 2000. Cette hausse s'explique par une augmentation de l'endettement de ces entreprises qui est supérieure à la hausse des actifs de ces dernières.

2.4 Seuil de rentabilité

Le tableau suivant présente la quantité de crabe des neiges nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les crabiers de la zone 15. Le seuil de rentabilité¹ est aussi appelé « point mort ». Dans le cas présent, le seuil de rentabilité permet de calculer la quantité de crabe des neiges nécessaire pour couvrir toutes les charges moyennes (frais d'exploitation) de la flotte. Toute quantité additionnelle permet ainsi au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire et d'un profit.

¹ Le seuil de rentabilité tient compte des coûts fixes et des coûts variables et se calcule comme suit :

$$SEUIL DE RENTABILITÉ = \frac{CF}{MACF}$$

Où : $CF = \text{charges ou coûts fixes (\$)}$

$$MACF = \text{marge avant charges fixes} = 1 - \frac{CV}{\text{Débarquements}}$$

$CV = \text{charges ou coûts variables (\$)}$

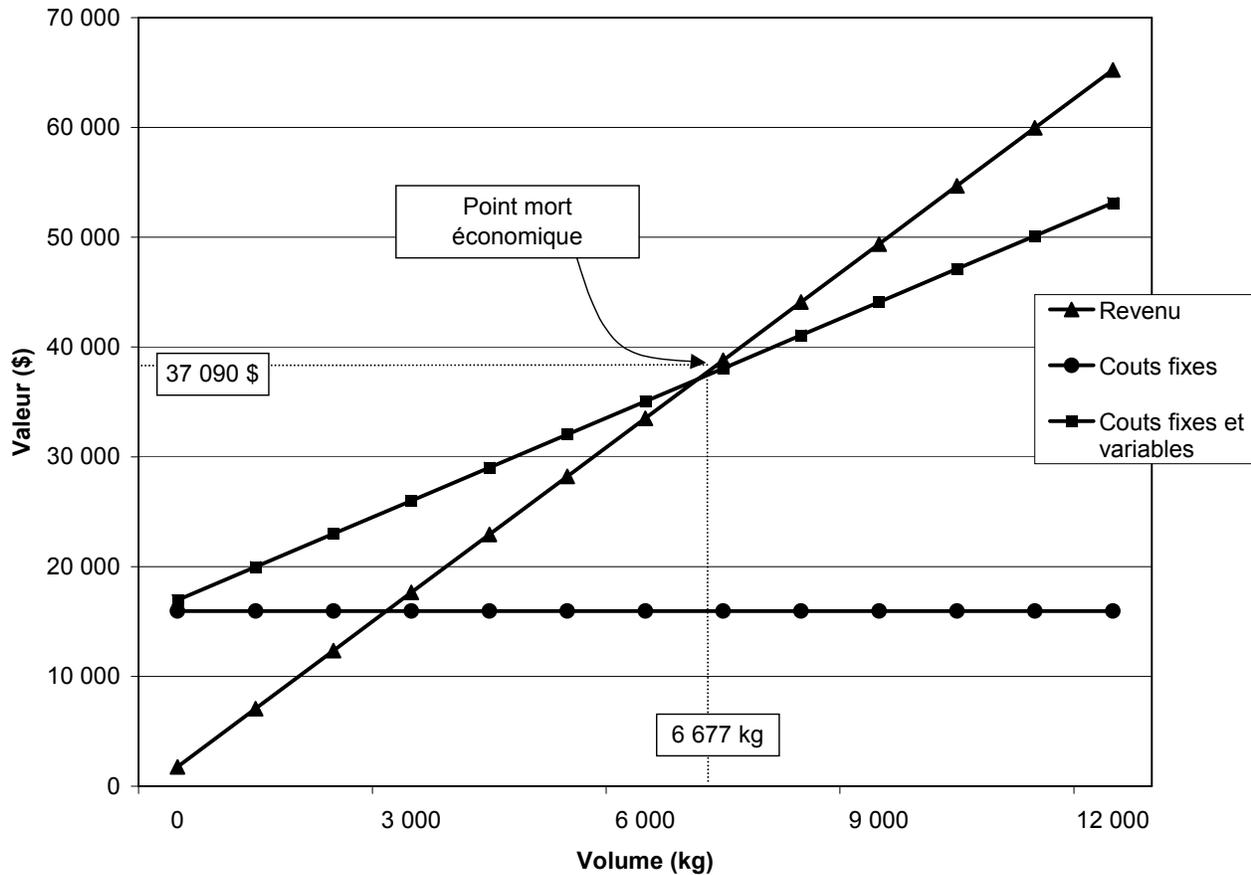
Tableau 5
Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité
Crabiers zone 15

	<i>Unité</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>
COÛTS FIXES (CF)	\$	12 805	18 042	15 948
Coûts variables (CV)	\$	102 482	131 384	157 367
Débarquements totaux (toutes espèces)	\$	159 185	198 775	275 963
Coûts variables / Débarquements totaux	\$	0,64	0,66	0,57
MARGE AVANT CHARGES FIXES (MACF)	\$	0,36	0,34	0,43
SEUIL DE RENTABILITÉ (Débarquements totaux)	\$	35 949	53 065	37 088
DÉBARQUEMENTS DE CRABE NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ	<i>Kg</i> <i>(lb)</i>	10 147 (22 370)	11 771 (25 951)	6 677 (14 720)
DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE CRABE MOINS POINT MORT ÉCONOMIQUE	<i>Kg</i> <i>(lb)</i>	38 834 (85 614)	38 421 (84 704)	45 145 (99 528)

Note : Le calcul du seuil de rentabilité pose comme hypothèse des débarquements constants pour les autres espèces pêchées.

En 2000, les coûts variables représentent 57 % de la valeur des débarquements totaux (coûts variables/débarquements totaux). Il reste donc 0,43 \$ par dollar de débarquement pour couvrir les coûts fixes (marge avant charge fixe). Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, les crabiers de la zone 15 doivent débarquer 6 677 kg (14 720 lb) de crabe des neiges en 2000, ce qui est inférieur aux débarquements effectifs. En effet, les crabiers ont débarqué une quantité suffisante de crabe des neiges pour atteindre leur seuil de rentabilité avant paiement d'un salaire au capitaine-propriétaire.

Graphique 1
Illustration du seuil de rentabilité en 2000
Crabiers de la zone 15

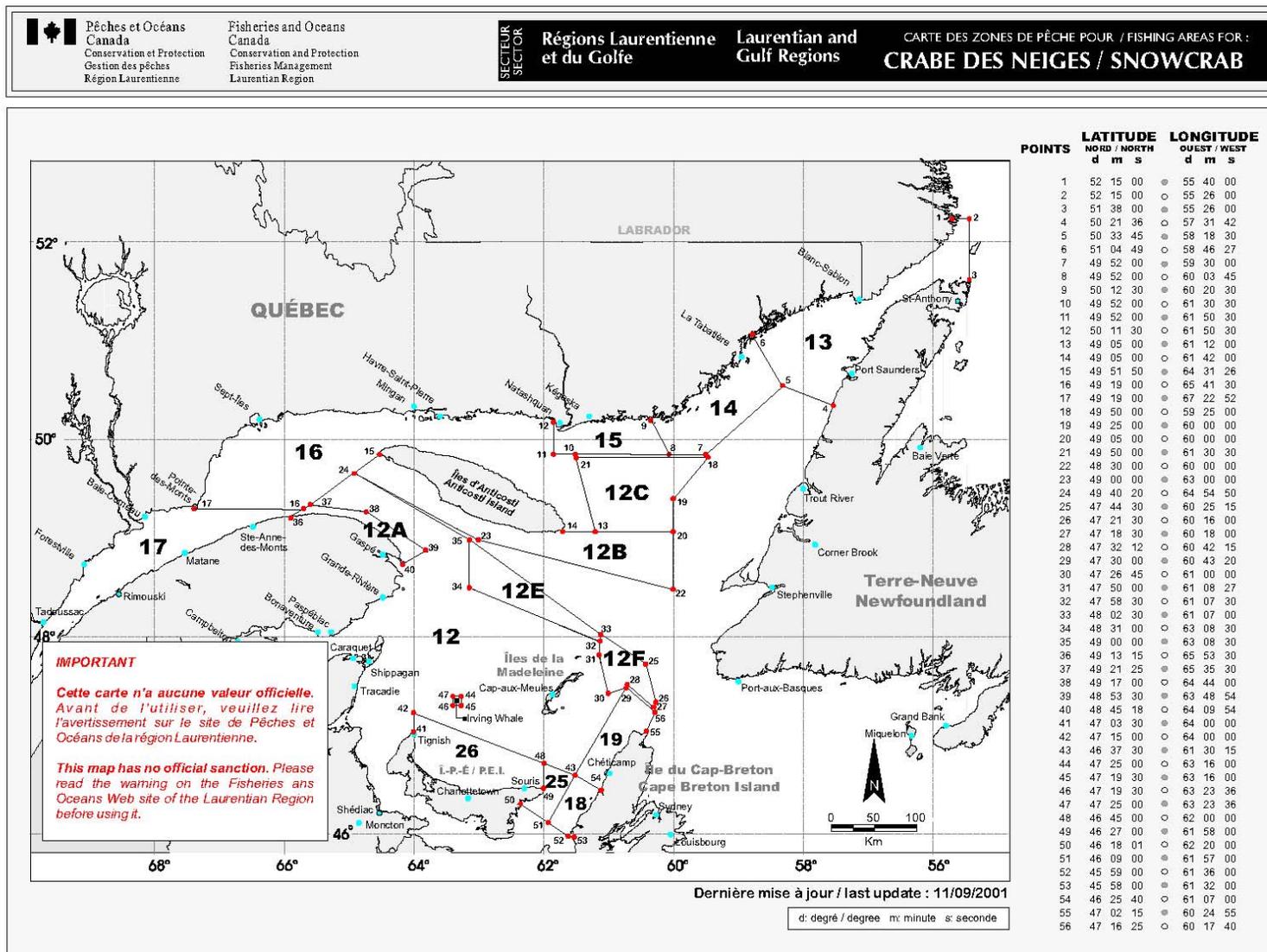


Théoriquement, le seuil de rentabilité établi à 6 677 kg (14 720 lb) de crabe des neiges en 2000 signifie que l'entreprise de pêche qui réalise ce volume de débarquement couvre l'ensemble de ses coûts fixes et variables mais obtient un revenu de trésorerie nul. Toute quantité additionnelle de crabe des neiges permet l'obtention d'un revenu de trésorerie positif.

ANNEXES

Annexe 1

Carte des zones de pêche au crabe des neiges



Annexe 2

Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
 - NBPC
 - Longueur
 - Type de coque
 - Tonnage brut
 - Puissance au frein
 - Année de fin de construction
 - Année d'achat
- Le capital
 - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
 - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
 - Actifs à terre
- L'effort de pêche
 - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
 - Nombre de voyages
 - Taille de l'équipage par espèce
- Coûts variables
 - Salaires et charges sociales
 - Carburant, huile et graisse
 - Nourriture
 - Boîte, glace et sel
 - Entretien et réparations du bateau
 - Réparations, remplacement et acquisition d'engin de pêche
 - Vérifications à quai
 - Observateurs en mer
 - Dépenses de véhicule
 - Plan conjoint
 - Cogestion
- Coûts fixes
 - Enregistrement, permis et immatriculation
 - Quayage
 - Remisage du bateau
 - Association
 - Assurances
 - Frais administratif et légaux
 - Location de quota
 - Location de bateau
 - Frais d'intérêt
 - Remboursement d'emprunt
- Les emprunts
 - Soldes
- Les différents types de revenus
 - Revenus bruts de pêche
 - Revenus de location de contingent
 - Autres